



## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### PROJET D'UN PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-FERRIOL

Le projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de St-Ferriol le long des roches du Bac, fait l'objet d'une enquête publique du 24 février 2016 au 29 mars 2016, au titre de la législation concernant les installations classées pour la protection de l'environnement.

**Ce projet impacte notre village dans divers domaines** et il me paraît important à la fois d'attirer votre attention sur cette situation et de vous inviter à exprimer vos éventuelles observations.

A cet effet un registre est ouvert à la mairie pendant les heures ouvrables jusqu'au 29 mars 2016 et vous pourrez, si vous le souhaitez, y consigner vos observations et consulter le dossier du porteur du projet.

De surcroît, vous pourrez rencontrer Monsieur Jean-Claude FILANDRE, commissaire enquêteur, qui sera en mesure de recevoir vos avis et observations, à la mairie :

- le lundi 7 mars 2016 de 14H00 à 17H00
- le mercredi 29 mars 2016 de 14H00 à 17 H00

Il nous paraît essentiel que la population puisse largement s'exprimer à l'instar des habitants des communes voisines elles aussi impactées dans un rayon de 6 kilomètres.



## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### PROJET D'UN PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-FERRIOL

Le projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de St-Ferriol le long des roches du Bac, fait l'objet d'une enquête publique du 24 février 2016 au 29 mars 2016, au titre de la législation concernant les installations classées pour la protection de l'environnement.

**Ce projet impacte notre village dans divers domaines** et il me paraît important à la fois d'attirer votre attention sur cette situation et de vous inviter à exprimer vos éventuelles observations.

A cet effet un registre est ouvert à la mairie pendant les heures ouvrables jusqu'au 29 mars 2016 et vous pourrez, si vous le souhaitez, y consigner vos observations et consulter le dossier du porteur du projet.

De surcroît, vous pourrez rencontrer Monsieur Jean-Claude FILANDRE, commissaire enquêteur, qui sera en mesure de recevoir vos avis et observations, à la mairie :

- le lundi 7 mars 2016 de 14H00 à 17H00
- le mercredi 29 mars 2016 de 14H00 à 17 H00

Il nous paraît essentiel que la population puisse largement s'exprimer à l'instar des habitants des communes voisines elles aussi impactées dans un rayon de 6 kilomètres.